

HORIZON 2024



CONSTRUISSONS ENSEMBLE
LA FÉDÉRATION DE DEMAIN

HORIZON 2024



SOMMAIRE

01	Le mot du président	04
02	État des lieux	06
03	La Pratique Découverte	08
	• En milieu scolaire et universitaire	
	• Sport en entreprise	
	• Pratique saisonnière	
04	Sport Santé et bien-être	10
	• Les atouts du tir à l'arc	
	• Nouvelles Pratiques	
05	Le Projet de Club	12
	• Un club phare dans chaque grande ville ou agglomération	
	- Les actions en faveur de la structuration des Clubs	
	• Objectif 100 000 licenciés Zoom sur les clubs FFTA	
	- 4 profils de clubs	
	• Équipements	
	• Formation et encadrement	
	- Encadrement Bénévole	
	- Encadrement Professionnel	
	• L'accueil des Jeunes	
	- Les moins de 10 ans	
	- Développer la pratique du Tir à l'Arc en compétition chez les jeunes	
06	Vie sportive	22
07	Le Projet de Performance Fédéral	24
	• Quelle stratégie et quel dispositif pour réussir aux JO de Tokyo 2020 et de Paris 2024	
08	Le rayonnement de la FFTA	30
	• Comment faire grandir le tir à l'arc en France et à l'international	
	• S'appuyer sur la dynamique de 2024 pour être l'hôte de grands évènements	

LE MOT DU PRÉSIDENT

1 MÉDAILLE AUX JO DE TOKYO EN 2020
2 MÉDAILLES À PARIS ET 100.000 LICENCIÉS EN 2024,

C'EST POSSIBLE !

Une année a passé depuis mon élection avec mon équipe à la tête de la FFTA, avec l'ambition de construire avec vous tous la fédération de demain.

Une année à œuvrer à la mise en place de nouvelles méthodes de travail avec les élus et les permanents du siège fédéral.

Une année lors de laquelle s'est opérée la réorganisation de la Direction Technique Nationale avec l'arrivée de Benoît Binon, notre nouveau DTN, qui s'est accompagnée de remaniements notamment sur le haut-niveau.

Une année marquée par le choix de Paris par le CIO comme ville hôte des Jeux Olympiques de 2024.

Avec notre discipline olympique, nous allons pouvoir participer à ce grand rendez-vous, mais avant cela nous devons mettre à profit les six années à venir pour insuffler une nouvelle dynamique à notre fédération. Nous devons mettre en place les critères de l'héritage des Jeux pour le tir à l'arc.

Une grande réflexion pour réformer la gouvernance du sport est lancée par le Ministère des Sports. Réflexion qui doit permettre au mouvement sportif de continuer

à exister dans un contexte où l'arrivée de nouveaux acteurs et de nouveaux modes de consommation du sport suscitent une véritable remise en question. Le mouvement sportif doit plus que jamais se réinventer !

Nous vivons dans un monde dans lequel l'immobilisme est synonyme de régression. Le monde sportif est sans doute l'un des plus exposés avec l'apparition des nouvelles pratiques sportives en dehors du cadre de nos fédérations, du e-sport, du changement de notre société, des modes de pratiques et de consommation du sport.

Sans pour autant renier nos valeurs, savoir innover, rompre avec les habitudes ancrées dans notre fonctionnement sont les clés pour poursuivre notre développement.

La force de notre fédération repose sur son organisation, avec ses instances régionales, départementales et nos 1620 clubs qui représentent un maillage territorial que tous les autres pays nous envient dans le monde du tir à l'arc.

Parce que la FFTA est délégataire du développement et de l'organisation sportive du tir à l'arc en France et aussi parce qu'elle est reconnue d'intérêt public, notre rôle va bien au-delà du simple fait de tirer à l'arc.

Nos enjeux sont sociétaux ; le club représente un lieu de vie, de partage, de convivialité, de valeurs citoyennes. C'est une réalité dans le tir à l'arc, sport accessible à tous, quel que soit l'âge, le sexe, la capacité physique, valide ou en situation de handicap.

Nos dirigeants sont des éducateurs, des repères, des amis, parfois même une deuxième famille.

Cependant notre modèle reposant sur le bénévolat s'essouffle, une disponibilité moindre, une société énergivore en ressource humaine. Nous sommes à l'heure de la transition vers plus de professionnalisme pour poursuivre notre développement.

Pour atteindre ou approcher l'objectif de 100.000 licenciés, nous allons devoir bousculer certaines de nos habitudes, sortir de notre zone de confort !

Notre projet de développement met le club au centre de son dispositif. L'état des lieux de nos effectifs et de nos structures nous a amenés à certains constats et analyses. Il a permis de déterminer les grands axes du projet fédéral à l'horizon 2020 puis 2024 :

- Accueillir plus de jeunes dans de meilleures conditions. Jeunes qui représentent l'avenir du tir à l'arc ;

« Ils pensaient que c'était impossible, c'est pour cela qu'ils l'ont fait ! »

Mark Twain

- Permettre aux clubs de se doter d'un encadrement de mieux en mieux formé et adapté à nos publics ;
- Proposer aux clubs et aux collectivités, des solutions accessibles en matière d'équipements dédiés à la pratique du tir à l'arc ;
- Proposer une offre sportive pour l'ensemble des licenciés
- Préparer notre élite aux grandes échéances internationales
- Donner au tir à l'arc un rayonnement de plus en plus important sur le plan national et international.

C'est avec l'adhésion du socle que représentent nos clubs, avec l'accompagnement et la dynamique que pourront leur apporter nos instances départementales et régionales que nous réussirons ensemble, en tenant compte des spécificités des territoires ultra-marins.

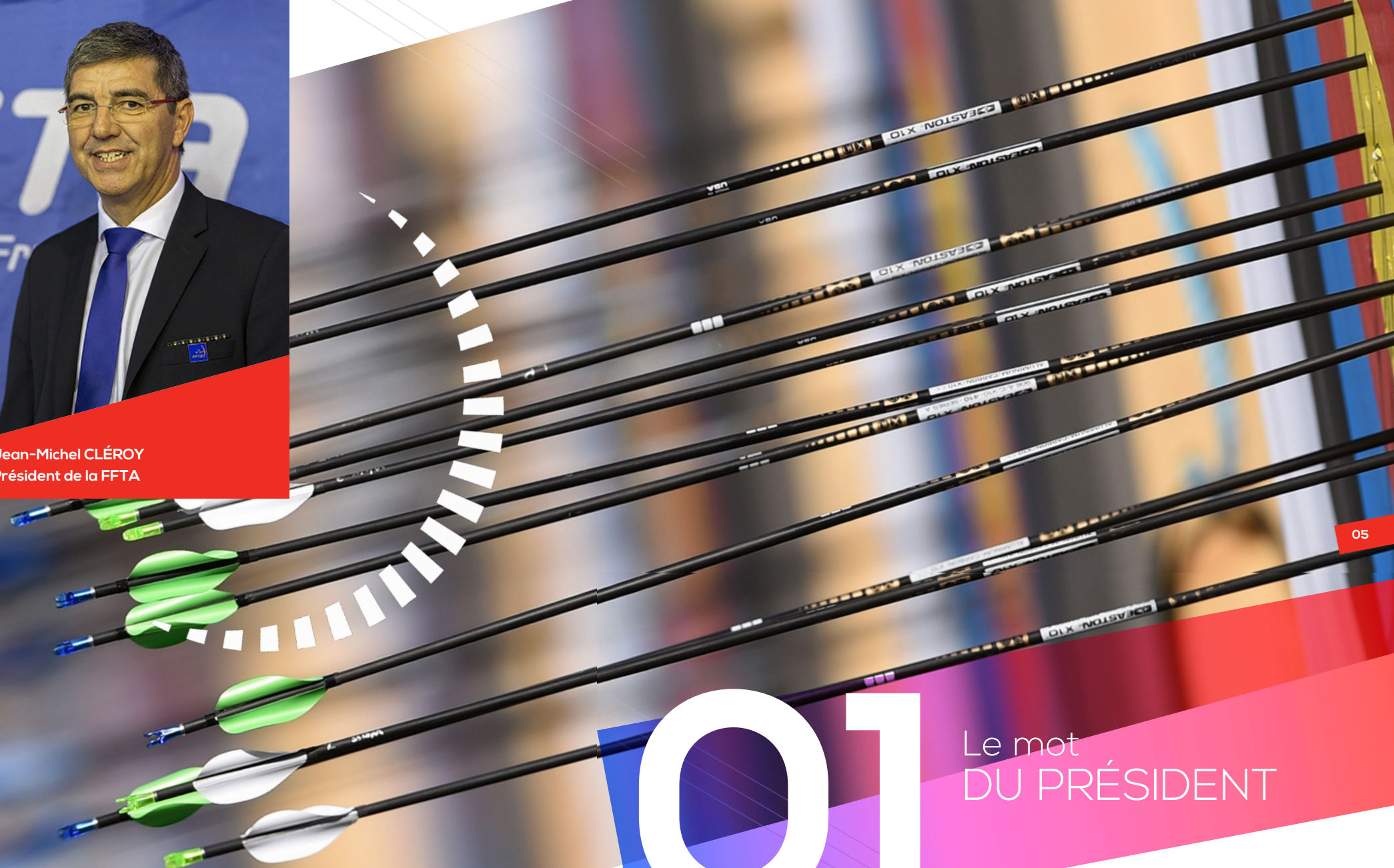
Nous pourrions nous appuyer sur les compétences de la direction technique et de ses cadres, qui œuvrent au quotidien dans les régions ou au niveau national.

Soyons ambitieux, innovants !

Donnons-nous les moyens d'atteindre nos objectifs.



Jean-Michel CLÉROY
Président de la FFTA



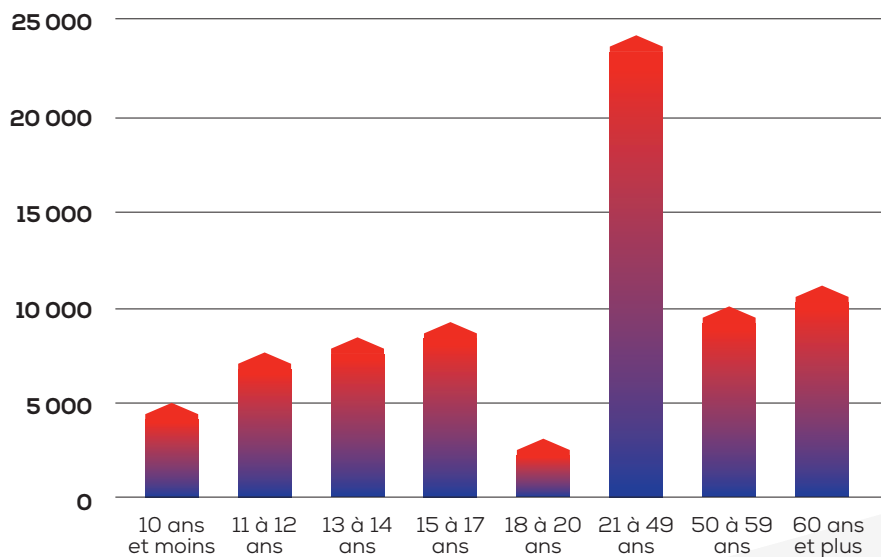
01

Le mot
DU PRÉSIDENT

ÉTAT DES LIEUX

RÉPARTITION DES 77 255 LICENCIÉS

par catégorie - 2017



PROPORTION HOMMES FEMMES



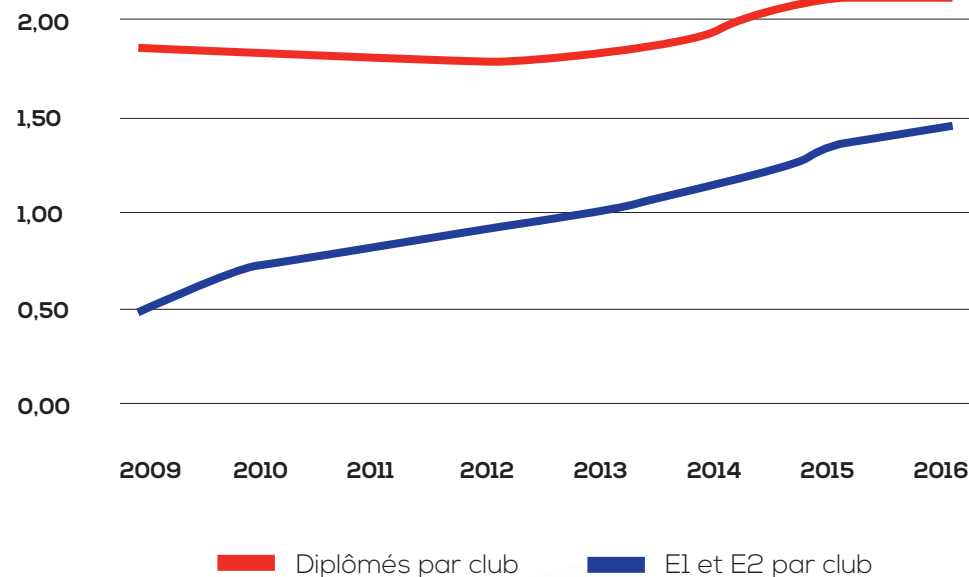
29,2%
DE FEMMES



70,8%
D'HOMMES

FORMATION

Diplômés fédéraux actifs par club

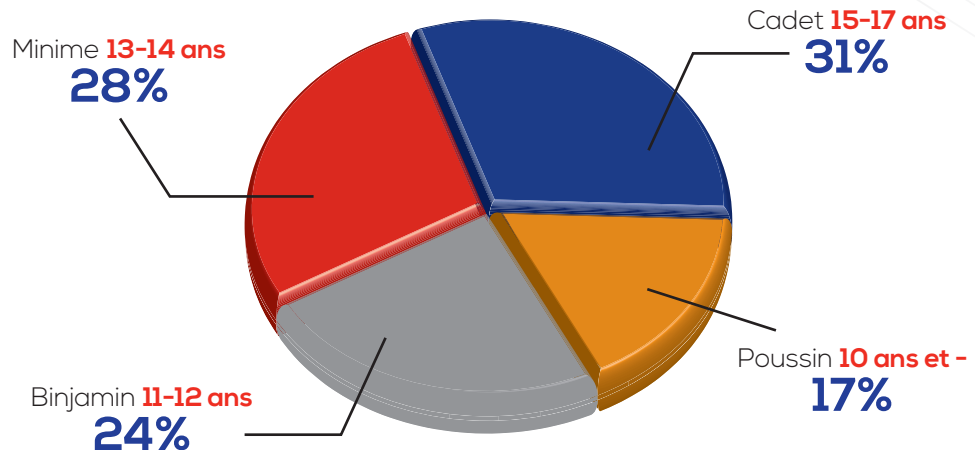


ÉVOLUTION 2013-2017

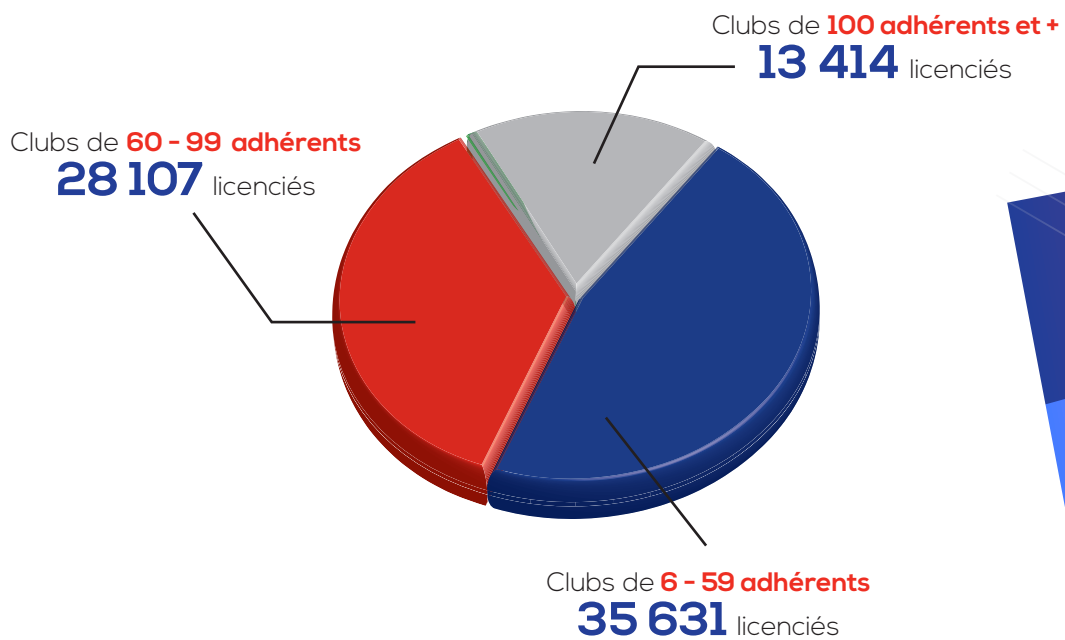
- Super-vétéran **+33%**
- Vétéran **+7%**
- Sénior **+6%**
- Junior **+11%**
- Cadet **+3%**
- Minime **-8%**
- Benjamin **-11%**
- Poussin **+8%**

RÉPARTITION DES LICENCIÉS JEUNES

- de 18 ans par catégorie



ÉTAT DES LIEUX DES CLUBS



02

État
DES LIEUX

LA PRATIQUE DÉCOUVERTE

EN MILIEU SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE, PÉRISCOLAIRE, EXTRA-SCOLAIRE

Objectif

Faire découvrir le tir à l'arc au plus grand nombre de jeunes durant leur parcours scolaire.

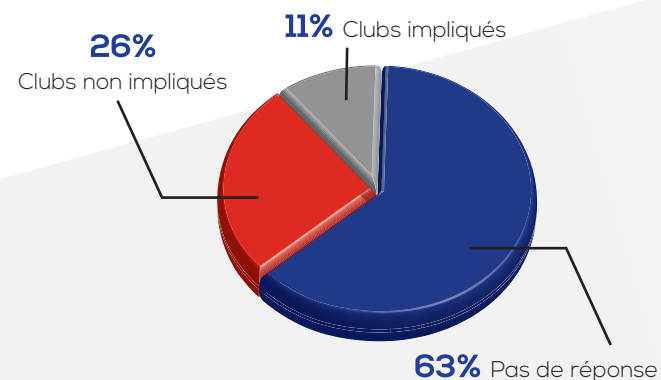
Chiffres

Nombre de Clubs travaillant avec des établissements scolaires et universitaires

Enquête 2016 : taux de réponse 37%. Au total **175 clubs** ont déclaré être impliqués dans la pratique « scolaire ». Un club peut être impliqué sur plusieurs niveaux de scolarité.

	Primaire	Collège	Lycée	Post Bac
Nb de clubs impliqués	131	45	13	4

ACTIVITÉS DES CLUBS DANS LE MILIEU SCOLAIRE



Quelles actions ?

- Développement des partenariats entre les clubs et les établissements scolaires à travers la signature de conventions.
- Réalisation d'un ouvrage pédagogique à destination des enseignants. Sortie prévue en 2018.
- Formation des Professeurs d'EPS de collège et de lycée et développement du tir à l'arc dans le cadre du sport scolaire (UNSS, UGSEL).
- Formation des enseignants du primaire et développement du tir à l'arc au sein de l'USEP.
- Entrée dans un processus de labellisation d'Etablissements « GENERATION 2024 ».
- Développement de la pratique universitaire.

SPORT EN ENTREPRISE

Objectif

Développer la pratique du tir en l'arc en entreprise en adaptant notre offre de pratique par la création de passerelles entre le monde de l'entreprise et le milieu fédéral.

Actions

- Communiquer autour du « bien-être » et « bien-vivre » dans son entreprise.
- Développement du sentiment d'appartenance à une équipe (Teambuilding / Cohésion d'équipe).
- Conventionnement avec la Fédération du Sport d'Entreprise afin de favoriser la pratique du tir à l'arc dans l'entreprise.

- Identification de créneaux de pratique au sein des clubs pour le sport en entreprise.
- Introduction d'une épreuve sportive dans le cadre du sport en entreprise.
- Délivrance d'ATP (Autre Titre de Participation).
- Recherches de partenaires privés pour la mise en place de kits à destination de la pratique en entreprise.

[Démarche Fédérale d'Animation](#)

PRATIQUE SAISONNIÈRE

Objectifs

- Développer les liens avec les organismes privés et les collectivités proposant le tir à l'arc pour favoriser la prise de licence d'un nouveau public.
- Proposer une pratique de qualité sur les lieux de vacances durant les périodes de vacances scolaires

Actions

- Identifier les attentes de structures privées ;
- Proposer une reconnaissance de la FFTA en s'appuyant sur une labellisation spécifique (mise à disposition d'outils spécifiques) ;
- Mettre en place un titre de participation temporaire ;
- Valoriser nos formations COP animateur tir à l'arc pour augmenter la qualité de l'offre proposée.

« Création d'un Autre Titre de Participation (ATP) adapté aux nouvelles pratiques »



03

La Pratique
DÉCOUVERTE



04

Sport Santé et
BIEN-ÊTRE

SPORT SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Objectifs

- Développer la pratique « Sport Santé » au sein du milieu fédéral dans le cadre d'une mission de santé publique, par la mise en place de cursus et de protocoles spécifiques.
- Permettre et favoriser la pratique du « Tir à l'arc sur ordonnance ».
- Développer la prévention : Améliorer la santé de la population : Plus de pratiquants tir à l'arc = Plus de personnes pratiquant une activité physique = Impact plus important dans le cadre de la prévention de la santé.

LES ATOUTS DU TIR À L'ARC :

- [Le tir à l'arc est inscrit au Médicosport Santé.](#)
- Le tir à l'arc accessible « physiquement », accessible à tout âge.
- Le tir à l'arc comme atout bien-être mais aussi comme thérapie non médicamenteuse dans le cadre de certaines pathologies (cancers notamment le cancer du sein), la lutte contre les effets de la sédentarité (notamment l'obésité, le diabète, les maladies cardiovasculaires...), la lutte contre la perte d'autonomie des personnes âgées...
- Sport créateur de lien social.

Quelles actions ?

Prévention primaire : agir avant la maladie et éviter son apparition. Le tir à l'arc permet une pratique génératrice de bien-être, participant à la prévention de la santé.

Prévention secondaire : agir au début de la maladie pour des pathologies légères et prévention tertiaire avec lien fort avec le milieu médical :

- Création d'un module de formation « Tir à l'arc sur ordonnance » qui sera intégré dans les formations bénévoles et professionnelles pour répondre aux exigences réglementaires d'un encadrement formé et diplômé pour encadrer la pratique sous prescription médicale.
- Conventionnement avec les établissements médicaux pour une meilleure prise en charge du pratiquant sur ordonnance.
- Adaptation de la pratique pour des personnes touchées par des affections qui ne leur permettraient pas de pratiquer de façon ordinaire.
Exemple : des adaptations existent déjà pour les femmes atteintes du cancer du sein (implication de clubs déjà effective).
- Campagne de communication auprès du corps médical via les ARS (Agences Régionales de Santé qui proposent des formations pour les médecins et les éducateurs sportifs), dans la presse spécialisée (médicale et santé).
- Création d'un réseau de clubs permettant la pratique « sport-santé » et du tir à l'arc sur ordonnance (labels/certifications).
- Mise à disposition des outils aux éducateurs pour accompagner cette pratique spécifique.



NOUVELLES PRATIQUES

Objectifs

- S'appuyer sur le développement de nouvelles pratiques, comme le Run-Archery, pour répondre à l'évolution de notre société.

Actions

- Mettre en place une veille concernant l'émergence de nouvelles pratiques (création d'un groupe de travail) ;
- Accompagner les nouvelles pratiques pour leur permettre de se structurer et de se développer à travers :
 - L'harmonisation des pratiques ;
 - La mise en place d'un encadrement adapté ;
 - La promotion.

LE PROJET DE CLUB

UN CLUB PHARE DANS CHAQUE GRANDE VILLE OU AGGLOMÉRATION

La FFTA souhaite mener une politique visant à implanter un club phare ou à renforcer nos clubs dans chaque grande ville ou agglomération.

Quels critères permettent de caractériser un club phare ?

Un club disposant de :

- a. [Des infrastructures permanentes.](#)
- b. [Un encadrement professionnel.](#)
- c. **Plus de 100 licenciés.**
- d. [Un niveau sportif national.](#)

Ceci repose sur l'existence d'un projet de club, essentiel pour donner un sens son activité et lui permettre d'exister dans le tissu local.

Un projet de club pour quoi faire ?

- Il est motivant pour fidéliser et progresser.
- Il permet d'optimiser l'utilisation des moyens du club.
- Il permet d'adapter l'offre du club en fonction des pratiques.
- Il est un outil de valorisation et de promotion.
- Offre un rayonnement à sa ville ou /et à sa collectivité.
- Il permet de bénéficier de soutien financier, matériel ou logistique : créneaux horaires en salle, financement de ciblerie, entretien du terrain...
- Il est déterminant pour l'obtention des subventions des collectivités territoriales, du CNDS et des labels de la FFTA.

Pour cela :

- Il doit recueillir l'adhésion des membres du club.
- Il doit permettre de partager les objectifs, de s'évaluer et de progresser.
- Il implique de déterminer ses publics, ses attentes en prenant en compte les moyens dont il dispose.

LE DÉVELOPPEMENT DU TIR À L'ARC AU SEIN DE LA FFTA DOIT POUVOIR S'APPUYER SUR DES CLUBS STRUCTURÉS PERMETTANT D'ACCUEILLIR L'ENSEMBLE DES ADHÉRENTS EN FONCTION DE LEUR TYPE DE PRATIQUE ET FAVORISANT LE BIEN VIVRE ENSEMBLE.

LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA STRUCTURATION DES CLUBS

Refonte des labels à l'horizon 2020 : évaluation sur socle commun à tous les labels : équipements, encadrement, vie sportive et certifications (sport-santé, - de 10 ans, parcours, mixité homme/femmes...).

- Création d'un Guide d'accompagnement au développement des clubs (tableau de bord pour mise place de projets, outils...).
- Formation des référents labels à la notion de projet.
- Implication des cadres techniques.
- Organisation de formations bénévoles/di-rigeants au niveau régional, interdépartemental et départemental.
- Accompagnement des clubs pour mutualiser les moyens.
- Développement des outils numériques (cartographie).





05

Le Projet
DE CLUB

LE PROJET DE CLUB

OBJECTIF 100 000 LICENCIÉS

ZOOM SUR LES CLUBS FFTA

Total licenciés
77 255

Nombre de clubs en 2017
1 622

Moyenne du nombre de licenciés par club est de **48**

56% des clubs (903 clubs) sont en dessous de cette moyenne de 48 licenciés

41 clubs comptent plus de **120** archers, **16** plus de **150** et **2** plus de **200**

109 clubs à **100 licenciés** et plus, soit **6,7% des clubs**, représentent **13 414 licences** (17.4% des licences)

Tranche de 60 à 99 adhérents : **378 clubs**, soit **23,3%** représentent **28 107 licences** (36.4% des licences).

Les objectifs doivent être fixés en fonction des capacités d'accueil des clubs conditionnées par leurs infrastructures et/ou leur encadrement.

4 PROFILS DE CLUBS

On peut imaginer plusieurs profils :

- Les clubs qui se savent en capacité d'accueillir plus d'adhérents.
- Les clubs qui pensent ne pas pouvoir mais qui en étant accompagnés peuvent se développer par une meilleure structuration et la mise en place d'un projet de club.
- Les clubs qui ont atteint leur capacité d'accueil « seuil », qui disposent déjà d'une infrastructure de qualité et qui comptent au moins 100 licenciés. Ils doivent travailler sur la qualité de formation des jeunes, la professionnalisation de leur encadrement.
- Les nouveaux clubs qui peuvent directement aller dans le sens de la politique fédérale grâce à un accompagnement.

Quelles Actions ?

Identifier les clubs en fonction de leur profil et du nombre de licenciés (enquête orientée). Guider et accompagner en fonction du profil à Envisager un accompagnement différent autour du projet du club. Toutes les actions liées à la découverte et au projet de club.

Mettre l'objectif des 100 000 à l'échelle du club pour qu'il soit partagé et proposer un objectif **ATTEIGNABLE** car individualisé



PROJECTION

Nb de licenciés	Nb de clubs	Obj. nb licenciés/club	Augmentation/Projection
Plus de 100	110	+20	2200
De 80 à 99	119	+20	2380
De 60 à 79	259	+20	5180
De 40 à 59	380	+15	5700
De 20 à 39	468	+15	7020
19 et moins	287	+10	2870
	Total		26450



Création de 100 nouveaux clubs de 40 licenciés en moyenne : + 4000 licenciés

	Nb licenciés FFTA
2018	74000
2024 Si Obj 100%	104450
2024 Si Obj 50%	89225



05

Le Projet
DE CLUB

LE PROJET DE CLUB

ÉQUIPEMENTS

GUIDE DES ÉQUIPEMENTS

Constat

La pratique du tir à l'arc pendant la période hivernale, s'exerce essentiellement dans des salles polyvalentes ou dans des gymnases dans le cadre de créneaux.

Force est de constater que depuis quelques années, les clubs ne peuvent plus accueillir de nouveaux publics. Les créneaux alloués à notre discipline se réduisent au détriment des sports collectifs et des nouvelles activités offertes aux administrés des collectivités.

Cette situation est également un frein à l'accueil des publics scolaires qui nécessite un dispositif spécifique à des horaires adaptés.

Les ressources financières allouées aux équipements se réduisent, néanmoins, les lieux de pratique du tir à l'arc représentent du foncier à valoriser.

A contrario, les clubs peuvent disposer d'un espace dédié en extérieur pour la période estivale. Dans d'autres collectivités, il existe un foncier à valoriser.

Objectif

Le projet fédéral ne pourra être efficace que dans la mesure où les clubs pourront le décliner au niveau local, et de répondre aux sollicitations des collectivités. Il faut être en capacité de pouvoir accueillir les publics scolaires, la pratique dans le cadre du sport en entreprise et du sport santé. Les clubs doivent pouvoir disposer d'un équipement dédié accessible.

Comment s'adapter aux nouveaux enjeux de la pratique sportive, tout en prenant en compte les problématiques actuelles en matière d'aménagement et d'urbanisme ?

Le Projet

Il est devenu nécessaire de proposer aux collectivités locales un modèle d'équipement spécifique pour le tir à l'arc.

Une structure qui se doit d'être :

- **Adaptée** aux besoins sans surenchère (validation fédérale du projet),
- **Modulable** : Avoir une base et pouvoir l'adapter, la faire évoluer en fonction du projet du club par l'ajout de modules additionnels (annexes de stockage, bureau, etc.),

- En capacité de pouvoir **accueillir les scolaires** (nombre de cibles pour une demi-classe),
- **Innovante** dans les matériaux utilisés, comme le bois, qui peuvent donner lieu à l'obtention de subventions.

Il faut optimiser la pratique en positionnant dans la mesure du possible cette structure sur le terrain extérieur dédié, ce qui :

- Limite des manipulations de matériel intérieur/extérieur,
- Permet la pratique en extérieur le plus tôt possible dans la saison.

La fédération s'engage :

- A réaliser les études à la conception de cet équipement,
- Développer un schéma national d'équipement.





05

Le Projet
DE CLUB

LE PROJET DE CLUB

FORMATION ET ENCADREMENT

Objectif

Proposer une offre de formation en adéquation avec le projet fédéral et répondant aux besoins des clubs.

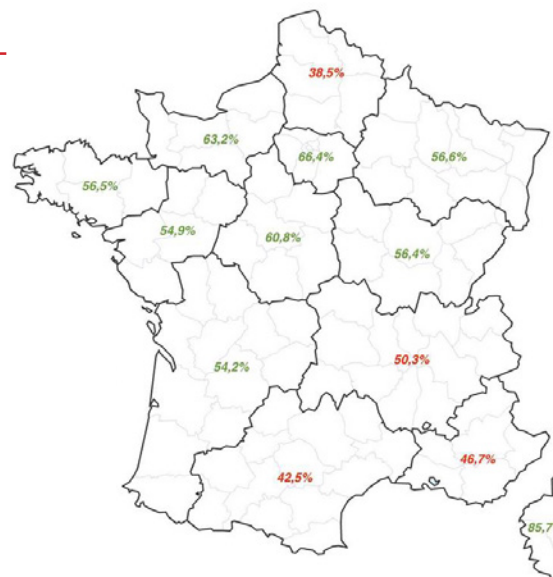
ENCADREMENT BÉNÉVOLE

FORMATIONS

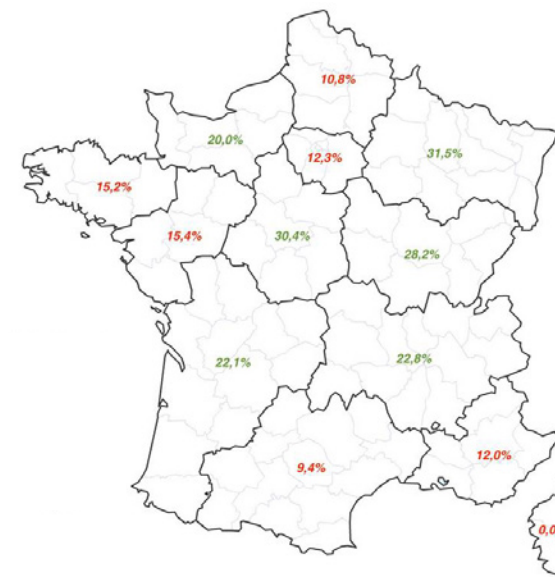
Le nombre de diplômés par club est en progression. Cela est dû, malgré la baisse du nombre de stagiaires en formation initiale depuis 2 ans, au fait que le nombre d'entraîneurs en formation continue est en hausse constante.

- Près d'1 club sur 2 ne possède pas d'Entraîneur 1 et 82% ne possède pas d'Entraîneur 2
- Le niveau 2 ne correspond pas aux besoins des clubs.
- 75% des Entraîneurs 1 entraînent et coachent des compétiteurs.

Club ayant un ou plusieurs entraîneurs



53,6% des clubs ont au minimum un Entraîneur 1



18,3% des clubs ont au minimum un Entraîneur 2

ENCADREMENT PROFESSIONNEL

FORMATIONS

Clubs employeurs

Chiffres novembre 2016 :

- 606 clubs (sur 1617) ont répondu à l'enquête,
- 143 font appel à un professionnel (de 2h maximum/semaine à +10h/semaine).

Professionnels formés

- Jusqu'en 2009, étaient diplômés chaque année en moyenne 22,5 Brevetés d'Etat 1^{er} et 2^e (BEES 1 et 2).
- Depuis 2010, sont diplômés chaque année en moyenne 5 Diplômés d'Etat et diplômés supérieurs (DE et DES).
- Le système de formation des professionnels n'est plus satisfaisant, divisant par 4,5 le nombre de professionnels mis sur le marché de l'emploi au sein de nos clubs.
- Cela explique la création du CQP TS, formation professionnelle plus accessible et moins contraignante.

Quelles Actions ?

Sur l'encadrement bénévole

- Redéfinition de la notion de cadre actif.
- Evolution du schéma des formations vers un seul niveau de formation fédérale.

Sur l'encadrement Professionnel

- Mise en place d'un plan de soutien à la formation de CQP Technicien Sportif.
- Objectif de 100 CQP TS formés à l'horizon 2020 et 300 à l'horizon 2024.
- Campagne de sensibilisation auprès des licenciés de 18 à 30 ans (cible étudiants et jeunes adultes en recherche de revenus complémentaires).
- Organisation de sessions de formation sur des périodes adaptées pour les 18 - 30 ans (de juin à septembre).

- Mise en place d'agents de développement destinés à accompagner les clubs dans leur démarche de projet.
- Insertion dans la labellisation des clubs.

Mutualisation pour les cadres professionnels et bénévoles ;

- Mise en place d'une académie des Entraîneurs pour mutualiser les actions, échanger et transmettre l'expérience au travers de séminaires et de la diffusion de contenus.

Voir la vidéo Créer un emploi pérenne dans une association sportive, c'est possible





05

Le Projet
DE CLUB

elera

MOQUE ESPRIT
ESPRIT BLEU
ESPRIT BLEU

LE PROJET DE CLUB

L'ACCUEIL DES JEUNES

LES MOINS DE 10 ANS

Objectif : Doubler la population à l'horizon 2024

Aujourd'hui la FFTA compte 5000 jeunes de moins de 10 ans.

En 2017 :

- 1076 clubs accueillent au moins 1 Poussin
- 545 clubs accueillent au moins 4 Poussins

Actions :

Les clefs de la réussite sur l'accueil des moins de 10 ans sont :

- [La formation des entraîneurs de clubs : déjà disponible mais encore trop peu suivie.](#)
- Campagne de sensibilisation à la mise en place de modules de formation spécifiques pour l'accueil des moins de 10 ans,
- L'utilisation d'un matériel adapté,
- Une offre de compétition adaptée,

RÈGLEMENT TOURNOIS POUSSINS

DÉVELOPPER LA PRATIQUE DU TIR À L'ARC EN COMPÉTITION CHEZ LES JEUNES

- Encourager la progression des archers par une campagne de promotion des badges compétition salle et tir olympique chez les jeunes.
- [École du Tir à l'Arc Français \(ETAF\)](#) :
 - Poursuivre la politique de soutien à nos meilleurs clubs formateurs basés sur les résultats dans la discipline olympique des 10-18 ans.
 - Aujourd'hui l'ETAF est le premier maillon de PPF – Projet de Performance Fédéral.
 - Il est le socle sur lequel repose le dispositif du projet de performance de la FFTA.





05

Le Projet
DE CLUB



06

Vie
SPORTIVE

VIE SPORTIVE

Objectifs et Actions

Proposer deux offres de compétitions visant à distinguer les objectifs nationaux et internationaux.

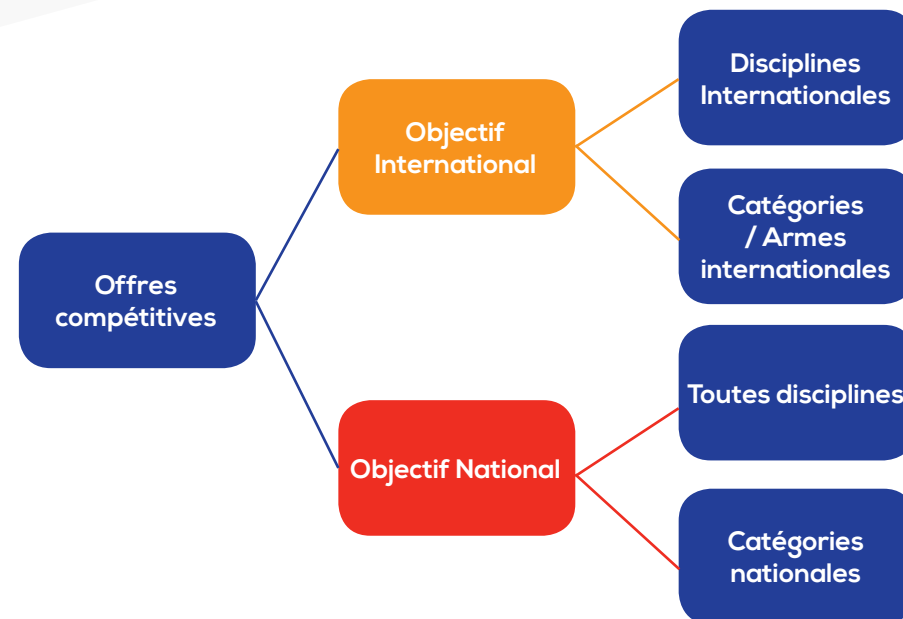
- Pour améliorer notre visibilité,
 - Cibler notre événementiel sur les disciplines internationales.
- Pour améliorer notre lisibilité,
 - Rendre compréhensible pour tous, nos formats de compétitions.
- Préparer nos archers aux événements internationaux :
 - Coller au plus près aux règlements internationaux de chaque discipline.
 - Mettre nos archers dans des situations similaires à celles des événements internationaux.
 - Continuer à faire de notre Filière par équipe de clubs une référence pour la pratique en compétition pour l'ensemble de nos clubs du niveau départemental jusqu'au plus haut niveau, permettant à nos licenciés d'acquérir l'expérience indispensable pour réussir au plus haut-niveau.
- Préparer nos archers aux événements nationaux
 - Présenter une offre accessible à tous les pratiquants, quel que soit leur niveau de pratique.

- Prendre en compte le licencié dès la pratique loisir ou rencontres de loisir (compétitions non officielles) : en proposant des formats adaptés.
- Cibler une communication spécifique en fonction du profil des licenciés : exemple : information aux licences création sur l'intérêt d'être licenciés FFTA, les badges de progression et compétition ...

- Continuer à favoriser la mixité par la promotion du double mixte de la pratique en club jusqu'au plus haut niveau.
 - Création du Trophée des Mixtes dès l'année 2018 proposant des épreuves départementales et une finale nationale dans une ambiance conviviale et festive.
 - Faciliter l'organisation pour nos clubs organisateurs
 - Rendre le format de nos épreuves plus accessible en termes d'accueil et d'installations.

ARBITRAGE

- Réforme de la formation des arbitres pour mieux répondre aux besoins des compétitions du calendrier fédéral.
- Refonte du livre des règlements sportifs.



LE PPF - PROJET DE PERFORMANCE FÉDÉRAL

LE CHEMIN VERS LA PERFORMANCE POUR RÉUSSIR À TOKYO ET À PARIS

PROJET DE PERFORMANCE FÉDÉRAL

Après les Jeux Olympiques de Rio, la Fédération Française de Tir à l'Arc, comme l'ensemble des fédérations sportives, a dû, en réponse à la volonté du ministère en charge des Sports, repenser l'organisation de son dispositif d'accès à la plus haute performance. C'est ainsi qu'en décembre 2017 est né le projet de performance fédéral de la FFTA, alias le PPF 2017-2024, nourri par le bilan du PES (Parcours d'Excellence Sportive).

Objectifs

Assurer le rayonnement de la France à travers les performances des équipes de France est l'objectif principal du Ministère.

Faire réussir les équipes de France à court, moyen (JO de Tokyo) et long terme, aux Jeux Olympiques de Paris en 2024.

Stratégie

Il convient donc de définir les modalités de préparation optimale de l'élite actuelle mais également les modalités de détection et d'accompagnement des meilleurs potentiels pour 2024.

Extrait du PPF de la FFTA

Le projet de performance fédéral a pour ambition de permettre à l'équipe de France d'obtenir une médaille aux Jeux Olympiques de Tokyo en 2020 et une médaille par genre aux Jeux Olympiques de Paris en 2024.

Cet objectif ne pourra être atteint qu'avec une collaboration étroite de l'ensemble des acteurs, du club jusqu'aux entraîneurs olympiques. L'adhésion de tous et de chacun est essentielle à la réussite d'un tel projet ; chacun ayant des objectifs propres et clairement définis à atteindre, tous indispensables à la construction et à la progression des archers jusqu'à la performance ultime.

La performance en tir à l'arc est le fruit d'un long processus, jalonné d'apprentissages incontournables, qu'ils soient d'ordre technique, physique ou mental. Ce postulat a nourri la réflexion de la Direction Technique Nationale et de la fédération dans la construction du PPF sur les bases du bilan du PES 2009-2016.





07

Le
PPF

LE PPF - PROJET DE PERFORMANCE FÉDÉRAL

LE CHEMIN

VERS LA PERFORMANCE

POUR RÉUSSIR À TOKYO ET À PARIS

Moyens

- Respect du **continuum de formation** de chaque archer. En d'autres termes, des objectifs clairement définis sont attribués à chaque acteur de la progression de l'archer, du club formateur jusqu'au pôle France de l'INSEP.
- Elaboration de guides par des référents spécifiques issus de la FFTA ou non.
- Un guide pour chaque domaine de la performance (technique, physique et mental), pour détailler les étapes incontournables à la progression des archers.
- **Formation continue des entraîneurs**, afin de favoriser l'appropriation du contenu de ces guides et stimuler la collaboration entre tous les acteurs.

Extrait de l'interview de B. BINON

« La formation des entraîneurs, la transmission des savoirs, seront des axes importants dans notre projet. »

Cette formation peut prendre de nombreuses formes :

- Echanges spécifiques entre entraîneurs de structure (réunions dédiées, visite de pôle par les entraîneurs de l'INSEP, ...),
- Intégration ponctuelle dans le staff de l'équipe de France,
- Création de l'Académie des entraîneurs. Cette Académie a pour vocation d'aider les entraîneurs à développer et renforcer leurs connaissances et leurs compétences afin d'assurer une amélioration de la qualité de l'entraînement, quel que soit le niveau de pratique considéré.

La formation, des archers comme des entraîneurs, correspond donc aux fondations du PPF 2017-2024.

L'architecture du PPF répond aux exigences ministérielles d'une uniformisation entre toutes les fédérations.

L'ensemble des PPF s'appuie en effet sur deux programmes :

- Un programme d'accession au sport de haut niveau (clubs formateurs de l'ETAF et pôles espoirs),
- Un programme d'excellence sportive (pôles France Relève et pôle France INSEP).

L'ensemble des PPF s'appuie sur des critères de reconnaissance des sportifs (critères d'inscription sur liste ministérielle de haut niveau) très sélectifs, reliés à des performances réalisées en compétitions internationales et communs à l'ensemble des disciplines.

Une telle harmonisation n'a d'autre but que de faciliter l'accompagnement du sport de haut niveau par ses partenaires, l'Etat, les collectivités territoriales et les entreprises.

Extrait du PPF de la FFTA


Le PPF traduit la volonté de la FFTA de fédérer tous les acteurs du tir à l'arc français autour du projet olympique de Paris 2024. Il s'inscrit dans la volonté de la fédération de renforcer la pratique compétitive et notamment la pratique olympique, dans le respect de ses valeurs, de ses traditions et des autres disciplines.



07

Le PPF

PROJET DE PERFORMANCE FÉDÉRAL 2017-2024 DE LA FFTA

Age	Catégorie	Objectifs opérationnels	Programme	Formation continue entraîneurs	Structure d'entraînement	Collectif de préparation	Equipe de France	Objectifs sportifs		
de 21 à 30 et +	Seniors	 Niveau de performance	Acquisitions techniques Maîtrise technique et Recherche de performance	Excellence sportive	Accession du haut niveau	Académie des entraîneurs	Pôle France INSEP	Collectif Olympique	Equipe de France Olympique	Jeux Olympiques Chpt du Monde Chpt d'Europe
de 18 à 20	Juniors						Pôle France Relève Bordeaux, Dijon, Nancy 3	Groupe Relève Passerelle vers l'INSEP	Equipe de France Cadet/Junior	Coupe du Monde Grands Prix
de 15 à 17	Cadets									Chpt du Monde Chpt d'Europe
de 13 à 14	Minimes									
de 11 à 12	Benjamins									
10 et -	Poussins									

EFFECTIFS DES PÔLES



Pôle
ESPOIRS
TIR à L'ARC
Ile de France

07

Le
PPF

Voir la vidéo World Cup
Final Paris 2013



30

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR À L'ARC 2018/2024



08

Le Rayonnement
DE LA FFTA

LE RAYONNEMENT DE LA FFTA

Voir la vidéo Coupe du Monde en salle Nîmes 2018



Voir la vidéo Robion Championnat du monde 3D 2017



Objectifs

1. Faire « Grandir le tir à l'arc » en France, pour accroître sa notoriété et peser plus vis-à-vis de nos partenaires actuels et potentiels.
2. Doter la FFTA des outils modernes de communication pour améliorer notre communication interne et présenter une image moderne et dynamique du tir à l'arc à l'externe.
3. Maintenir la représentation la FFTA au niveau national et de la France au niveau international.
4. Accueillir en France des événements de tir à l'arc d'envergure mondiale dans la perspective des JO de 2024.

Stratégie

Mettre en place une stratégie marketing efficace au service des ambitions de la FFTA

Moyens

TRAVAILLER SUR LE MARKETING DES ÉVÉNEMENTS DE LA FFTA

[GALERIE PHOTO](#)

Mise en place d'un plan marketing et communication visant à promouvoir l'événement et le tir à l'arc.

- Professionnaliser nos événements pour augmenter leur standing d'année en année et susciter l'intérêt de nouveaux partenaires :
 - Mieux évaluer les apports de la FFTA ;
 - Estimer et valoriser les retombées économiques de nos événements ;
 - Constitution d'une base de ressources humaines qualifiée pour nos événements ;
 - Renforcer le travail dans un esprit de pool de bénévoles et de professionnels ;

- Recruter une personne missionnée sur la recherche de partenaires.
- Valoriser des championnats.
- Promotion des événements sur le plan local : Organisation d'animations – campagnes d'affichage, relations avec les médias.
- Accompagnement des organisateurs :
 - Sur le plan des relations avec les collectivités territoriales et les partenaires. Mise en place de relais régionaux en communication et marketing

- Production des contenus d'accompagnement pour l'organisation d'événements. Fiches pratiques
- Former les organisateurs
- Mutualiser les retours d'expérience.

POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE NOTRE COMMUNICATION DIGITALE



Donner la priorité à notre communication digitale

- Développement des services au licencié : création d'un espace personnel permettant au licencié d'accéder à des statistiques sur sa progression et sur sa pratique en compétition.
- Créer une application FFTA permettant au licencié d'accéder à ses informations personnelles, à des infos sportives (calendrier, résultats, classements), à l'actualité du tir à l'arc, à des réseaux sociaux, à de l'interactivité avec sa communauté.
- Améliorer notre présence sur le web par un travail sur le référencement.
- Augmenter l'intérêt pour nos contenus.
- Analyser nos supports digitaux pour mesurer l'impact et le rayonnement de notre communication.
- Améliorer l'orientation d'un pratiquant potentiel (choix du club, valoriser les clubs « qualité » sur la cartographie, identifier les pratiques, publics accueillis...).

REPRÉSENTATION DANS LES INSTANCES NATIONALES ET INTERNATIONALES

- Favoriser la présence de représentants du milieu fédéral dans les instances nationales : CNOSF – Comités Régionaux Olympiques
- Maintenir la représentation française dans les instances européennes et Mondiales : – World Archery Europe – World Archery.
- Contribuer à l'amélioration du niveau d'anglais de ses représentants internationaux.
- Préparer nos arbitres à devenir juges continentaux et internationaux.

ÊTRE L'HÔTE D'UN ÉVÉNEMENT INTERNATIONAL D'ENVERGURE

S'inscrire dans la perspective des Jeux Olympiques à Paris en 2024.

Promouvoir le tir à l'arc en étant candidat à l'organisation d'une manche de Coupe du Monde en Ile de France sur la période 2021-2023.

Définir les critères du site : prestige, aspect historique, bassin de population, capacité hôtelière, soutien financier national, régional et local.



12, Place Georges Pompidou 93160 Noisy le Grand

Tél : 01 58 03 58 58

Email : ffta@ffta.fr



Ce projet a été réalisé avec la participation de l'ensemble des services de la FFTA
Coordination : Service Communication FFTA
Création : Agence Comquest